

---

## *Jean-François Picard heureux et soulagé*

---

Trois-Rivières, le 3 février 2021 – Le dossier judiciaire entre le *Complexe sportif Alphonse-Desjardins (CSAD)* et le *Centre de services scolaire (CSS) du Chemin-du-Roy* qui perdure depuis 2014 vient de se clore par un retrait des procédures.

« *Je suis heureux et soulagé que cette saga soit enfin terminée et que le Centre de services scolaire et le CSAD se soient désistés de leurs procédures. Je souhaite remercier les nombreuses personnes qui ont été à mes côtés durant toutes ces années et qui n'ont cessé de croire en moi. Je regarde maintenant vers l'avenir et je peux me concentrer pleinement à réaliser mes projets professionnels* », mentionne l'homme d'affaires Jean-François Picard.

Le désistement des procédures voté le 7 décembre dernier par le conseil d'administration du *Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy* concerne les deux poursuites tenues en parallèle, et de part et d'autre, aucune autre action ne sera mise de l'avant.

- 30 -

Important : *Il s'agit d'une déclaration officielle de la part de M. Jean-François Picard et aucune entrevue ne sera accordée au sujet de ce dossier.*

**Source :**  
Jean-François Picard

**Information :**  
Andrée-Anne Trudel  
BEAUDOIN relations publiques  
Bur : 819 840-2829, poste 305  
Cell : 418 580-7695  
[andree-anne@beaudoinrp.com](mailto:andree-anne@beaudoinrp.com)